

Commune de Montanay

DECISION DU MAIRE 03/2025

Attribution du marché des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PES) relatif à la réalisation d'installation photovoltaïque en toiture du centre technique municipal

Le Maire de la commune de Montanay,

Vu les dispositions de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° 2022-14 du 3 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de Montanay,

Considérant la consultation à procédure adaptée organisée du 7/11/2024 au 29/11/2024 inclus,

DECIDE

Article 1er : Le marché de travaux attribué à la société ENSIO comprenant deux prestations supplémentaires éventuelles relatives à la maintenance curative et correctives des installations photovoltaïques en toiture du CTM qui sont retenues comme suit :

PSE	Maintenance curative	420 € HT Par intervention révisable dans les conditions prévues au contrat
PSE	Maintenance préventive	2 500 € HT pour les trois ans prévus au contrat

Article 2 : Le détail des prestations confiées à l'attributaire est précisé dans le cahier des charges afférent au marché.

Article 3 : La présente décision sera couchée sur le registre des délibérations du Conseil Municipal

Article 4 : La présente décision sera publiée dans les conditions réglementaires habituelles et transmise au Représentant de l'Etat dans le département du Rhône.

Fait à Montanay, le 29 janvier 2025

Le Maire,
Gilbert SUCHET



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Affiché le 30/01/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 29/01/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-000-21002041-20250129-D202503-DE